**Interpellation concernant le
 réaménagement et la politique commerciale de la chaussée d’Ixelles
Conseil communal du 18 mai 2017**

Madame la Bourgmestre,
Madame l’Echevine du commerce,
Madame l’Echevine de l’urbanisme,
Madame l’Echevine de la mobilité,

Je l’ai souvent dit, et je le répète, j’ai toujours défendu un projet ambitieux pour la chaussée d’Ixelles.

Nous devons en effet répondre de façon offensive à l’émergence de centres commerciaux à l’extérieur de la ville et renforcer notre offre de façon à maintenir l’emploi et les commerces dans les centres ville. C’est pour moi fondamental.

Cela étant, j’ai quelques inquiétudes liées au projet de réaménagement de la chaussée d’Ixelles.

**D’abord, je me pose des questions par rapport aux travaux et au plan de mobilité mis en place pour les dix mois à venir.**

La chaussée est plus que jamais encombrée et bruyante.

Je souhaiterais savoir :

* Si la commune a travaillé avec la Région en vue d’élaborer le plan de mobilité actuel ?
* Si une évaluation du dispositif est prévue et quand ?
* Si vous avez prévu un soutien aux commerçants mis en difficulté suite à la période de travaux (estimée par vous à 10 mois) ?
* Ce que vous comptez faire pour rendre les trottoirs et commerces plus accessibles aux personnes à mobilité réduite ?
* Comment vous comptez améliorer l’accessibilité de certains commerces qui sont barricadés derrière les travaux, a fortiori durant la période de soldes (quid de passerelles perpendiculaires à la chaussée)?
* Ce que la commune prévoit et offre comme service pour répondre aux problèmes rencontrés par les personnes âgées, qui ont du mal à se déplacer à pied pour aller rejoindre les nouveaux arrêts de bus, ou la station de Métro ?

Pourriez-vous aussi me communiquer la liste des arbres qui seront abattus, leur localisation et me préciser ceux qui seront remplacés par des basses tiges ?

J’en profite pour vous signaler que les habitants des 126 et 128 chaussée d’Ixelles sont demandeurs de pouvoir conserver les trois arbres qui longent leur immeuble et qui permettent de maintenir des températures agréables durant les périodes de forte chaleur.

**Ensuite, je m’interroge sur votre politique commerciale.**

Il ne se passe pas une semaine sans que des travaux de démolition ne soient entrepris chaussée d’Ixelles. C’est une véritable fièvre qui s’est emparée de la chaussée avec, malheureusement, un accident, dramatique, qui a provoqué le décès d’un ouvrier le 8 mai dernier, j’y reviendrai dans ma question orale.

S’il est nécessaire que la chaussée soit redynamisée, il est tout aussi important qu’elle fasse l’objet d’un projet commercial et, entre autres, qu’elle se distingue d’autres axes commerciaux (comme la rue Neuve) par des caractéristiques propres. Et ici, le bât blesse.

Là où l’on aurait espéré un projet cohérent et réfléchi, qui intègre une vison urbanistique, on a l’impression que tout se fait un peu à la va-comme-je-te-pousse.

Le résultat est que :

* Entre la Porte de Namur et la place F. Cocq, huit commerces sont vides et cherchent locataires depuis un certain temps déjà, c’est énorme ;
* Il y a autant de signalétiques commerciales qu’il y a de commerces ;
* A défaut d’encadrement, il y a une véritable surenchère en matière d’enseignes : elles sont de plus en plus grandes (des stores et bannes publicitaires sont aussi désormais placés aux étages). Cette absence de politique claire place, inutilement, les commerçants en concurrence ;
* La tendance à exposer des articles en tous genres sur les trottoirs se poursuit désormais dans la première partie de la chaussée, entre la Pte de Namur et Paix (puisqu’elle est autorisé dans le second tronçon, chez Bab Marrakech par exemple) ;
* Les rez-de-chaussée sont, en de nombreux endroits, en tout ou partie démolis (ou les fenêtres considérablement agrandies dans des gabarits inédits), pour faire place à d’immenses vitrines qui modifient complètement l’architecture initiale des immeubles et la cohérence architecturale avec les étages;
* Ces vitrines transforment nos commerces en gros bocaux-aquarium, avec quelle plus-value ? Mystère…Si ce n’est que ces espaces sont le plus souvent utilisés pour placarder d’immenses autocollants publicitaires.

Je me permets de faire passer quelques photographies d’une des rues commerçantes de la ville de Maastricht (120.000 habitants et 100.000 m2 de commerces).

Vous pouvez remarquer la conjugaison d’une politique commerciale soignée, harmonisée et le respect de l’architecture existante, avec une vision urbanistique cohérente.

Vous pouvez aussi observer la cohérence (hauteur, grandeur) entre les enseignes des différents magasins. On en est loin pour ce qui concerne la chaussée d’Ixelles….pour laquelle je glisse également quelques illustrations. Pour être de bon compte, le magasin Bershka, chaussée d’Ixelles, est celui qui réussit sans doute le mieux la balance entre une nécessaire attractivité commerciale et le respect de l’esprit architectural de départ (dont le maintien des pierres bleues en façade).

Ainsi, j’aimerais savoir :

* Quelle est la vision du Collège en matière de politique commerciale pour la chaussée d’Ixelles et quels sont les outils utilisés pour rencontrer les objectifs visés?
* Ce qui est fait pour mener une politique cohérente en matière de publicité (enseignes, flags, drapeaux, présentoirs sur les trottoirs) ?
* Quelle réglementation encadre, ou non, cette nouvelle mode des photos placées sur les façades des commerces (hors vitrines)?

**Enfin, je m’interroge sur la politique en matière de publicité chaussée d’Ixelles.**

Nous sommes aujourd’hui véritablement inondés par la publicité, qui va désormais bien au-delà des espaces payants prévus à cet effet. Outre les questions sociale et morale que cela soulève dans une société de plus en plus duale comme la nôtre (je ne vais pas développer cet aspect ici), cela pose à nouveau la question de ce que l’on souhaite comme projet pour Ixelles et la seconde artère commerciale de la Capitale.

Je vois fleurir partout des placards de publicité pour des marques de téléphones, je ne vois par contre nulle part de publicité, non commerciale, pour mettre en valeur :

* les petits commerces et artisans ixellois, qui sont en danger et qui rament ;
* notre patrimoine culturel: les musées d’Ixelles, Meunier, Wiertz, le Flagey, le CIVA, les théâtres (du) Rideau, Marni, Mercelis, de la Toison d’or, la bibliothèque communale, le Vendôme, la maison d’Audrey Hepburn.

Ainsi, je souhaiterais savoir selon quels critères sont autorisées les publicités et quelles retombées financières elles représentent pour la commune, je pense, en particulier

* + aux deux publicités pour la marque Orange peintes à même les murs de l’immeuble Orange de la porte de Namur (celui qui fait le coin avec la chaussée de Wavre);
	+ Aux placards du magasin BASE (qui occupent également tout le 1er étage) ;

Je vous remercie pour vos réponses,
A. Lhoest